

POISSY

Fournitures scolaires : après les tensions, place au compromis

La ville de Poissy poursuit sa politique de réaliser des économies de fonctionnement pour faire face aux baisses des aides de l'Etat. En matière d'éducation et de fournitures scolaires, après de vives discussions avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, un compromis vient d'être trouvé.

L'information a eu du mal à passer, mais un compromis a finalement été trouvé. En réunissant les représentants des parents d'élèves et les enseignants du primaire, le maire de Poissy, Karl Olive, ne s'attendait pas à une telle levée de boucliers. L'édile leur a annoncé une nécessité de changement dans l'attribution des dotations de fournitures scolaires : « Dans le cadre de notre politique de recherche d'économies au regard des contraintes budgétaires imposées par l'Etat, nous avons envisagé d'ajuster le budget de dotations aux écoles élémentaires pour la commande des fournitures scolaires, explique-t-il. On a fait un comparatif avec les villes voisines (voir tableau) et il s'avère que Poissy donne plus que les autres. » La Ville ne touchant pas à la dotation pour les écoles maternelles (36 euros par élève).

«Une mesure de justice sociale»

La proposition initiale de la Ville consistait à dire aux enseignants des classes élémentaires : « Au lieu de continuer à vous donner 40 euros par élève, on vous donne 20 euros et, à la fin du premier trimestre, on vous redonne 20 euros en ajustant selon les besoins réels. » En parallèle, la Ville s'engageait à continuer de financer la pochette scolaire à hauteur de 30 euros. « C'est quelque chose d'unique à Poissy, signale Karl Olive. Cette pochette est une mesure de justice sociale car elle est distribuée sans condition de ressources pour les familles. » Le contenu de cette



La Ville a tranché concernant les dotations pour les fournitures scolaires de 2015-2016. (Crédit Ville de Poissy)

pochette de fournitures scolaires adressée aux 2300 élèves d'élémentaire de Poissy, est défini par les enseignants des classes de CP, CE et CM de la ville. « Nous passons un appel d'offres, indique Vanessa Hubert, maire adjointe en charge des affaires scolaires. Au prochain conseil municipal (le 22 juin), nous allons proposer de signer une convention avec les trois librairies de Poissy. » Ainsi, le jour de la rentrée, les élèves se

verront remettre un coupon et pourront collecter leur pochette garnie de crayons de couleur, feutres, etc., dans l'un des trois commerces pisciacais. « Financièrement, ça les aide. » La Ville marque ainsi sa volonté de soutenir ses commerçants.

«L'effort de la mairie»

Lors de la réunion du 28 mai, une majorité d'enseignants et de parents présents avait répondu à la municipalité qu'elle préférerait renoncer à la pochette scolaire tout en faisant passer la dotation par élève de 40 à 50 euros. « La

difficulté est venue du fait que les enseignants nous ont fait savoir qu'avec 20 euros, ils ne pouvaient pas faire les commandes nécessaires pour débuter l'année dans de bonnes conditions », témoigne une mère d'élève.

Le maire, prudent, a demandé à avoir un accord écrit de tous les représentants des parents, avant de valider cette proposition. La consultation a eu lieu et, au final, l'unanimité n'a pas été obtenue. « Sur les réseaux sociaux, des représentants de parents d'élèves affirment qu'une "belle majorité" d'écoles élé-

	Poissy	St-Germain (Yvelines)	Ardenne	Meudon (Seine-et-Oise)	Chailly-St-Pierre (Seine-et-Oise)	Andrézieux (Seine-et-Oise)	Comptigny (Seine-et-Oise)	Laubry (Seine-et-Oise)
ÉCOLE MATERNELLE								
Dotation par élève	36€	32€	30,90€	30,88€	34€	36€	36€	20€
ÉCOLE PRIMAIRE								
Dotation par élève	40€	32€	30,90€	38,20€	34€	35€	35€	20€
Pochette scolaire	30€							
Total	70€	32€	30,90€	38€	34€	35€	35€	20€

	Poissy	St-Germain (Yvelines)	Ardenne	Meudon (Seine-et-Oise)	Chailly-St-Pierre (Seine-et-Oise)	Andrézieux (Seine-et-Oise)	Comptigny (Seine-et-Oise)	Laubry (Seine-et-Oise)
ÉCOLE MATERNELLE								
Dotation par élève	36€	32€	30,90€	30,88€	34€	36€	36€	20€
ÉCOLE PRIMAIRE								
Dotation par élève	30€	32€	30,90€	38,20€	34€	35€	35€	20€
Pochette scolaire	20€							
Total	56€	32€	30,90€	38€	34€	35€	35€	20€

Comparatif avec les autres communes (Crédit Ville de Poissy).

mentaires et maternelles s'est exprimée en faveur de la proposition avec suppression de la pochette. La décision de la mairie n'est pas le reflet de l'expression démocratique. 85% des écoles élémentaires contactées étaient pour la suppression de la pochette. » Néanmoins, ces mêmes représentants saluent « l'effort de la mairie » mis en évidence dans la solution finalement choisie par la Ville.

Ainsi, la dotation aux écoles pour l'achat de fournitures et manuels scolaires dans les classes élémentaires s'élèvera à 38 euros. « Cette somme est versée en une fois, sans possibilité de repasser une seconde commande, précise Vanessa Hubert. Grâce à cette somme, les enseignants ont pu réaliser leurs commandes dès le 9 juin pour être prêts pour la

rentrée. Et la Ville prendra désormais en charge le coût du papier. Cela soulage les enseignants d'un poids au niveau des commandes de ramettes de papier. » Par ailleurs, la pochette de fournitures scolaires distribuée par les trois librairies de Poissy et prise en charge par la Ville, ne sera plus d'une valeur de 30 euros mais de 20 euros. « Cela représente un coût de 45 000 euros, contre 70 000 euros auparavant », annonce Karl Olive. « Nous avons demandé à la mairie que le contenu de la pochette soit modifié, fait savoir un parent d'élève. Il faudrait notamment retirer l'agenda qui coûte 9 euros pour se concentrer sur les petites fournitures utiles : stylos, feutres, règle, compas, etc. » A bon entendeur.

T.R.

Des postes supprimés

La ville de Poissy a décidé de supprimer les postes d'adjoints d'hygiène scolaire. « Nous avons alerté l'inspectrice le 12 mars dernier qu'il n'était pas du ressort de la Ville de prendre en charge le coût des huit adjoints d'hygiène scolaire (300 000 euros par an). Leurs tâches relèvent de la responsabilité directe de l'Education nationale et de ses équipes médicales. Les parents d'élèves ont annoncé qu'ils saisiraient alors l'inspection académique pour le maintien d'un service équivalent. La Ville soutiendra cette démarche. Le huit agents communaux seront redéployés dans les services liés à leurs compétences. »

Les représentants des parents de

Poissy, dans un communiqué, disent regretter cette suppression brutale, sans aucune période de transition. « Qui va prendre en charge les bobos du quotidien à la rentrée ? Et les enfants en plan d'accueil individualisé (pour les enfants souffrant de pathologie cardiaque, d'épilepsie, d'asthme, etc.) ? Dans les écoles dites "difficiles" qui va se charger de la prévention et de l'information des familles défavorisées en matière de santé infantile ? » Les parents demandent à la Ville de différer de quelques mois le départ des agents communaux et de financer une formation aux premiers secours pour les directeurs d'école et pour un enseignant par école.

«C'est crucial !»

Jean-François Poinet, gérant de la librairie Le Pincerai, est heureux que les trois librairies pisciacaises soient associées aux pochettes de fournitures scolaires. « Cela représente un intérêt crucial pour nous trois. Cela détermine notre survie, vu le contexte général. En plus cette pochette apporte un aspect d'égalité sociale. Tous les enfants auront de quoi travailler à la rentrée. » Il y voit également un intérêt symbolique : « Quand on voit tous les enfants venir avec leurs parents nous remettre le coupon pour les

pochettes et qu'ils ont le sourire, c'est toujours très agréable. Il y a une certaine convivialité. » En revanche, il ne regrette pas le système des chèques Cadhoc mis en place pendant deux années, sous le mandat précédent. « Forcément, les gens allaient les dépenser dans les grandes enseignes en dehors de Poissy et cela ne servait pas que pour les fournitures scolaires. Par souci commercial, j'avais décidé d'accepter ces chèques. Mais il faut savoir qu'ils prennent une commission de 8 % »

«C'est unique à Poissy»

Miriam, 32 ans, maman de trois jeunes élèves à l'école Montaigne est soulagée : « Je suis née à Poissy et moi-même j'ai eu droit à ma pochette. C'est unique à Poissy. Aucune commune voisine ne propose cela. » L'achat de fournitures scolaires représente un coût et cette pochette est la bienvenue : « Une fois qu'on a acheté les chaussures, le manteau, le

cartable... pour chacun des trois enfants, il ne reste plus grand-chose pour les fournitures scolaires. Alors, on se rabat sur du matériel à petit prix mais ce n'est pas de qualité et, à chaque vacances scolaires, il faut racheter les feutres, les crayons de couleur, les tubes de colle. Avec la pochette, on est sûrs d'avoir du matériel qui dure plus longtemps. »